



Visite de l'abbaye de Nieul sur l'Autize

publié le 14/02/2017

Les élèves de 5eme du collège ont pu visiter pendant toute une matinée, l'abbaye de Nieul sur l'Autize.



Fondée en 1068, l'abbaye bénéficie de la protection des ducs d'Aquitaine et se voit accorder le statut d'abbaye royale en 1141 par Aliénor d'Aquitaine, alors reine de France. Subjugué par sa beauté, Prosper Mérimée classe l'abbaye Monument Historique en 1862.

Lors de cette matinée les élèves ont pu découvrir les différents éléments qui composent une abbaye : l'église, le cloître roman, et les bâtiments qui servaient à la vie des moines de l'abbaye. Ils ont ainsi pu voir en vrai les éléments dont ils avaient parlés en classe, et ont fait preuve d'une grande curiosité pendant toute la visite.



Après avoir joué à deviner les 7 péchés capitaux sur les chapiteaux à l'entrée de l'église, les élèves ont pu observer l'architecture extérieure et intérieure et ont appris que les moines participaient à 9 offices dans la journée ("les journées de fou madame !") et priaient en chantant comme le veut la règle de Saint Augustin.

Ils ont ensuite pu déambuler dans le cloître et appris comment les moines vivaient ici : la salle du chapitre, seule salle où les moines pouvaient parler, le chauffoir seule salle chauffée en dehors de la cuisine (permettant aux moines de se réchauffer avant le travail de copie ou de couture), le cellier, le dortoir...



A la fin de la matinée, nos élèves ont eu le droit à une visite virtuelle de l'abbaye : cette reconstitution leur a permis de voir qu'au Moyen Age l'abbaye était décorée avec des peintures sur les murs et sur les piliers, mais aussi de découvrir les pièces avec des animations et du mobilier, ainsi que des pièces qui ont été détruites depuis (le réfectoire et la cuisine).



Une matinée bien remplie qui pourra être ré-utilisée par nos élèves lors de futurs travaux.